



DG/7/6...../2013

Rabat, le 16 juillet 2013

CONFIDENTIEL/DIFFUSION RESTREINTE

Note
à l'attention de Monsieur le Ministre

Objet : Développement des relations entre le Maroc et le Paraguay

- invitation à la cérémonie d'investiture du Président paraguayen élu -.

Réf : Ma Note N° 1011 du 18 juin 2013 et N° 1060 du 27/06/2013.

Faisant suite à mes envois, cités en référence, relatifs aux démarches entreprises par notre pays en direction du Paraguay pour l'ouverture d'une nouvelle page dans les relations bilatérales et une révision de la position de ce pays sur la question du Sahara, j'ai l'honneur de vous faire part, ci-après, des derniers développements en l'objet et de certaines appréciations en prévision de la prochaine cérémonie d'investiture du nouveau Président paraguayen élu, M. Horacio Cartes Jara, prévue le 15 août 2013 :

1/ Suite à la visite de Monsieur le Ministre Délégué au Paraguay, cette Direction a poursuivi les contacts avec les autorités paraguayennes entrantes, notamment Mme Leila Rachid, membre de l'équipe de transition gouvernementale et collaboratrice directe du Président paraguayen élu, en coordination avec notre Consul Honoraire à Assomption, M. Jorge Salomon Jure Vallejos, afin de les sensibiliser sur la nécessité d'éviter l'envoi de quelque invitation à la pseudo « RASD » pour prendre part à la cérémonie d'investiture du Président paraguayen élu, et d'envisager la possibilité d'un retrait, avant cette échéance, de la reconnaissance de cette entité fantôme par le Paraguay ;

2/ Dans ce contexte, un projet de communiqué annonçant le retrait de la reconnaissance de la pseudo « RASD » par le Paraguay, a été préparé par cette Direction et transmis à notre Consul Honoraire pour le remettre à Mme Leila Rachid lors d'une séance de travail qu'il a tenu avec elle le 04 juillet 2013 ;

3/ Lors de cette rencontre, Mme Leila Rachid a indiqué que le communiqué devant annoncer le retrait par le Paraguay de sa reconnaissance de la pseudo « RASD » serait préparé avec le Ministre paraguayen des Relations Extérieures désigné, M. Eladio Loizaga, devant assumer ce portefeuille au sein du prochain Gouvernement. Il est à signaler que M. Eladio Loizaga, a occupé les postes d'Ambassadeur Représentant Permanent du Paraguay auprès des Nations Unies, successivement à Genève, de 1995 à 1998 et à New York, de 2001 à 2009.

4/ La « Commission paraguayenne de Transmission du Pouvoir Présidentiel » a adressé une invitation pour prendre part à la cérémonie d'investiture du Président paraguayen élu, M. Horacio Cartes Jara, qui se déroulera les 14 et 15 août 2013 à Assomption. L'invitation, qui se présente sous forme de note verbale circulaire, a été rédigée de telle manière à ce qu'elle ne soit pas nominative mais de formulation générale pour « respecter la liberté de décision des invités » à ladite cérémonie.

L'invitation adressée à notre pays ainsi que le projet de programme de ladite cérémonie, ont été communiqués à la Direction du Protocole par l'Ambassade de la République du Paraguay à Rabat.

5/ Mme Leila Rachid, qui est Coordonnatrice Générale de la Transmission du pouvoir présidentiel, a sollicité que notre pays puisse confirmer, dans les meilleurs délais possibles, sa participation à la cérémonie d'investiture du Président élu, en précisant que « cela constituera un signal positif pour tous, au moment où il s'agit de continuer à remplir le terrain ayant déjà été gagné dernièrement (par le Maroc) suite à la visite, le 11 juin 2013, de Monsieur le Ministre Délégué au Paraguay » ;

6/ Aussi, il a été demandé à notre Consul Honoraire d'obtenir l'assurance, auprès de la « Commission de Transmission du Pouvoir Présidentiel », que les séparatistes ne seraient pas invités à la cérémonie d'investiture du Président paraguayen élu et de recueillir tout élément d'information à ce sujet avant de pouvoir confirmer une participation du Maroc à ladite cérémonie ;

7/ Lors d'une nouvelle rencontre avec notre Consul Honoraire, le 11 juillet 2013, Mme Leila Rachid, a indiqué que « des instructions ont été données pour couper toute relation ou communication » avec la pseudo « RASD » ;

8/ Par ailleurs, Mme Leila Rachid a transmis à notre Consul Honoraire les coordonnées du Ministre paraguayen des Relations Extérieures désigné, M. Eladio Loizaga pour qu'ils puissent se réunir incessamment et préparer le communiqué de retrait de la reconnaissance de la pseudo « RASD » par le Paraguay.

Cette Direction, qui reste en contact avec notre Consul Honoraire afin de s'enquérir des prochains développements qui interviendront en l'objet, ne manquera pas de vous tenir informé de tout élément ultérieur à ce sujet.